



Equipe
Diagnostic de
Autisme la
Proximité Haute
Saône

CAMSP 70

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de la Haute-Saône



Missions EDAP 70

L'équipe Diagnostic Autisme de Proximité s'est constituée suite à une convention entre l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (Intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile de la Haute-Saône) et le Groupe Hospitalier de la Haute-Saône (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de la Haute-Saône).

Elle réalise un *bilan formalisé* après validation par le responsable médical de l'équipe, pour des enfants présentant des signes de *troubles envahissants du développement (TED)*, liés à des *troubles du spectre autistique (TSA)*, en référence aux pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ce dispositif répond aux priorités du *Troisième Plan Autisme* et à sa déclinaison préconisée par l'ARS Bourgogne – Franche-Comté.

L'EDAP 70 est une équipe pluridisciplinaire multi-institutionnelle issue des deux entités signataires de la convention :

Équipe médicale : pédopsychiatres et pédiatres

Psychologues

Psychomotriciennes

Équipe socio-éducative : éducatrice spécialisée et assistante sociale

Équipe administrative : responsable coordonnateur et secrétaire

Libéraux (orthophoniste)

Cette équipe est coordonnée par le pédopsychiatre et le responsable du CAMSP 70 ; les professionnels sont soumis au secret partagé. Les informations relatives à l'enfant sont protégées (déclaration à la CNIL).

L'EDAP 70 intervient après le repérage précoce des signes d'alerte posés par la famille, le médecin, la PMI, les lieux d'accueil petite enfance, l'école... *pour des enfants de moins de 6 ans.*

Les diagnostics complexes relèvent du Centre Ressource Autisme (CRA) régional.



E
D
A
P
équipe
agnostic
autisme
proximité
de
la
Haute
Saône



Les étapes de la démarche diagnostique

Repérage par les partenaires



Appel des parents au secrétariat du CAMSP 70
et recueil de la demande



Entretien téléphonique pédopsychiatre
Validation de la démarche



1^{ère} consultation pédopsychiatrique
Rencontre avec le coordonnateur administratif



Bilan formalisé
Bilan médical



Synthèse



Restitution à la famille
Remise des bilans
Réalisation dossier MDPH



Liaison avec les équipes de prise en charge
et/ou préconisations

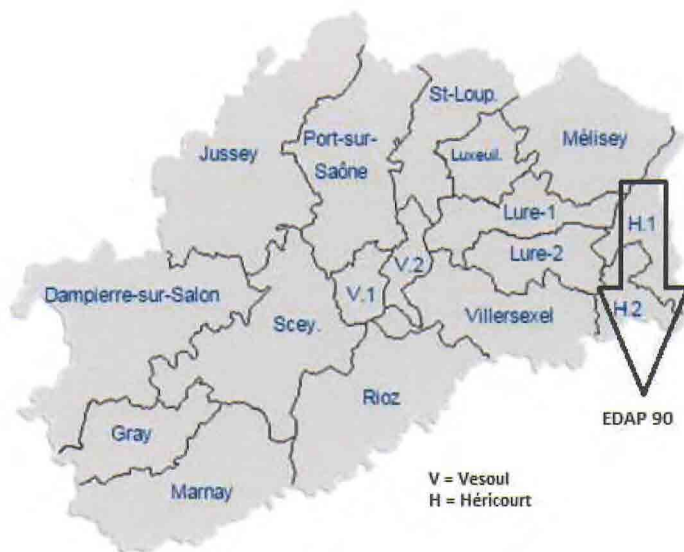


Les partenaires impliqués dans l'EDAP 70

CAMSP 70, Service de Pédiatrie, Intersecteur de pédopsychiatrie 70,
PMI 70, CRA Franche-Comté, MDPH 70,
médecins et paramédicaux libéraux...

La population concernée

Le département de la Haute-Saône
hormis les deux cantons de Héricourt qui dépendent de l'EDAP 90



Renseignements

Secrétariat du CAMSP 70
Groupe hospitalier de la Haute-Saône
2 rue Heymès – BP 409 – 70014 VESOUL CEDEX
tél. : 03.84.96.60.67 – email : camsp@gh70.fr

